

Assurance vie, avez-vous un bon contrat ?

Avec 1776 milliards d'euros à la fin du mois de février 2020, l'épargne placée en assurance vie n'en finit pas de grimper mois après mois. Les rendements des fonds en euros, au plus bas en 2019 (estimé à 1,40 % en moyenne), n'auront pas entamé l'appétit des ménages. Et si la crise liée au coronavirus aura probablement ralenti les versements, confinement oblige, il fait peu de doute qu'à la sortie, l'assurance vie restera le maillot jaune des formules d'épargne. A vrai dire, tant mieux. Si vous avez un peu, beaucoup, énormément d'argent disponible, c'est une enveloppe idéale (souplesse, fiscalité, solutions financières, etc.).

Mais ce cadre générique ne doit pas masquer l'essentiel, la qualité du contrat souscrit. Un élément déterminant pour tirer tous les fruits de ce placement sur la durée. Problème, le marché de l'assurance vie est un maquis où dénicher un BON contrat est un casse-tête. Seule solution : trier. Nous le faisons pour vous. C'est toute l'ambition des Grands Prix de l'assurance vie. La force de notre méthode est éprouvée par les années (depuis 2004!) : nous notons puis classons les contrats selon une grille de critères décisifs pour tout épargnant. Le tout sans complaisance et avec transparence (voir encadré).

Des repères dans un marché toujours plus complexe

Cette année, 245 contrats auront été passés au crible. La quasi-totalité des assureurs ont répondu à nos sollicitations, fournissant l'information nécessaire sur leurs produits en cours de commercialisation. Citons, d'emblée, trois compagnies récalcitrantes : Afi-Esca, le groupe Pasteur Mutualité ou Prévoir (ce qui ne nous aura pas empêché, dans la mesure du possible, d'intégrer leur offre à notre analyse). Outre les assurances vie disponibles dans les linéaires commerciaux des établissements financiers, nous jugeons aussi les principaux contrats fermés (à la vente, mais pas aux versements). Pourquoi ? Parce que des millions d'épargnants les détiennent. Pour eux, la question de les conserver doit être posée sans tabou.

Donc, 245 contrats. Et après ? Notre choix est clair et stable, vous être utile. Dans un marché qui se complexifie d'année en année (multiples options de gestion,

de garanties, de frais, etc.), il faut toujours revenir à l'essentiel, vos besoins. C'est pourquoi nous classons les contrats selon deux familles d'assurances vie, pas plus. Premier acte, tous sont jugés sur leur ossature technique (ancienneté, frais, souplesse...) et le rendement de leur(s) fonds en euros sur quatre années pleines. Ne croyez pas inconditionnellement votre conseiller, le fonds en euros reste le pilier de toute assurance vie. Pour rappel, on y sécurise son épargne tout en conservant sa disponibilité. Pour autant, la diversification est nécessaire, sinon souhaitable, pour la plupart des épargnants. D'où notre second prix, destiné aux multiséparments. Là, nous les décortiquons à partir des deux critères précédents (caractéristiques techniques, fonds en euros), avant d'y ajouter un troisième élément, les solutions financières complémentaires.

Quels enseignements tirer de cette édition 2020 ? Deux, principalement. Le premier est une confirmation : l'industrie de l'assurance vie est truffée de contrats de qualité très inégale. Et force est de constater que ceux des banques et des grosses compagnies d'assurances sont loin, sauf exception, d'être les plus performants. ▶

Notre méthodologie

Les 245 contrats ont été analysés à partir d'une grille de critères identique. Résumons. Chacun est évalué sur 20 points. Sa note comprend une analyse technique sur 8 points. Sont pris en compte : son ancienneté (gage de qualité dans le temps) ; ses frais sur versements (élément clé pour optimiser votre investissement) ; ses frais de gestion annuels (pesants sur la durée) ; l'accès aux fonds en euros (pouvez-vous y verser 100% de votre mise sans conditions ?) ; l'inclusion d'arbitrages gratuits (pour faire évoluer votre investissement) ; sa souplesse de fonctionnement (retraits sans pénalité, programmés, avance et sortie en rente possibles ou non). Les 12 points restants sont

ensuite crédités différemment selon le prix étudié. Pour les fonds en euros, nous notons sur 12 points son rendement minimal sur quatre ans (hors bonus, période 2016-2019), avec une moyenne des rendements quand il y a plusieurs fonds en euros. Le total des deux notes donne le classement des contrats. Pour le prix des multiséparments, la note du fonds en euros est ramenée à 7 points et l'offre financière du contrat (nombre de fonds, de sociétés de gestion, critères de la gestion pilotée, etc.), à 5 points. L'addition des trois notes (technique, fonds en euros, offre financière) donne un total sur 20 et le rang au sein du classement. Important : seuls les contrats commercialisés et ayant quatre ans d'existence sont *in fine* classés.

arrêter. Tout contrat ayant obtenu une mention très bien (note de 16/20 ou plus), voire une mention bien (note de 15 à 16), présente forcément un rapport qualité/prix intéressant. Ainsi, les contrats diffusés sur le Net, très nombreux à obtenir une mention, ont-ils l'avantage de ne pas prélever de frais sur les versements et de donner accès à une offre financière riche. Mais attention, leurs fonds en euros, aux rendements hétérogènes, ne sont plus disponibles dans la plupart des cas sans une prise de risque élevée en parallèle.

Dans notre tableau général référencant l'ensemble des contrats (voir p. 36 à 41), vous constaterez aussi que des offres tirent leur épingle du jeu : certaines mutuelles font bonne figure (la Carac, Le Conservateur, La France Mutualiste, la Maaf, la Maif), d'autres enseignes bien connues grignotent des places, comme Axa ou la Macif, tandis que certains jeunes contrats sont très prometteurs (Garance). Inversement, beaucoup s'avèrent dé-

cevantes. Les banques traditionnelles sont, par conséquent, absentes des cinquante premières places dans nos deux prix. Et quand elles prennent position entre la 50^e et 70^e place, c'est au moyen de contrats réservés à leur clientèle patrimoniale (comme Cachemire Patrimoine, pour reprendre l'exemple de La Banque Postale).

Avec cet étalonnage, vous disposez *in fine* d'un point d'ancrage solide pour prendre vos décisions. Car, faut-il le rappeler, si vous détenez un contrat médiocre, rien ne vous oblige à le garder. Les raisons fiscales souvent invoquées ici ou là valent d'être relativisées. Du reste, vous pouvez, en vertu des dispositions de la loi Pacte, demander à votre assureur le transfert d'un contrat vers un autre plus qualitatif (gare aux conditions posées alors) en conservant l'antériorité fiscale de celui que vous quittez. Vous pouvez aussi détenir autant d'assurances vie que nécessaire. Pourquoi s'en priver ? ● ▶

Classement des multisupports : les contrats de Spirica mettent la pression

Contrat	Distributeur (assureur, s'il est différent)	Versement initial minimal	Taux min. du fonds en euros 2016-2019	Note technique / 8	Note fonds en euros / 7	Note financière / 5	Note globale / 20
Mention Très bien							
Mes-placementsliberté ⁽¹⁾	Mes-placements (Spirica)	500 €	7,62%	6,25	5,36	4,5	16,11
Epargne Retraite 2 Plus	Asac-Fapès (Allianz Vie)	500 €	10,52%	5,75	6,77	3,55	16,07
BforBank Vie ⁽¹⁾	BforBank (Spirica)	1 000 €	7,62%	5,75	5,73	4,55	16,03
Mention Bien							
Croissance Avenir ⁽¹⁾	Epargnissimo (Suravenir)	100 €	8,14%	5,50	5,63	4,75	15,88
Puissance Avenir ⁽¹⁾	Assurancevie.com (Suravenir)	100 €	8,14%	5,50	5,63	4,75	15,88
Linxea Spirit ⁽¹⁾	Linxea (Spirica)	500 €	7,62%	5,75	5,36	4,75	15,86
Boursorama Vie ⁽¹⁾	Boursorama Banque (Generali Vie)	300 €	6,99%	7,00	4,06	4,75	15,81
Contrat multisupport Afer	Afer (Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite)	100 €	9,47%	7,50	5,67	2,55	15,72
Digital Vie ⁽¹⁾	Altaprofits (Suravenir)	100 €	8,14%	5,50	5,63	4,5	15,63
Yomoni Vie ⁽¹⁾	Yomoni (Suravenir)	1 000 €	8,14%	5,50	5,63	4,5	15,63
Evolution Vie	Assurancevie.com (Aviva Vie)	500 €	9,03%	5,50	5,21	4,55	15,26
RES Multisupport	MACSF	200 €	8,99%	7,25	5,16	2,65	15,06

(1) Contrat avec plusieurs fonds en euros. Le taux indiqué ici est celui du fonds en euros classique. La note financière est, en revanche, calculée à partir de l'ensemble des fonds en euros présents dans le contrat depuis au moins quatre ans.